



Commune d'Oron

Commission des finances

Rapport concernant le préavis municipal

No 3/2013

Concernant l'autorisation générale pour la vente de parcelles à la zone industrielle du Grivaz à Palézieux

Monsieur le Président du Conseil communal,
Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers,

La Commission des finances s'est réunie les 21 et 28 janvier ainsi que le 4 février 2013. Monsieur Thierry Ménetrey, Municipal, a volontiers répondu à nos questions lors d'une conversation téléphonique. Nous l'en remercions.

Afin d'éviter à la Municipalité de devoir convoquer un Conseil communal d'urgence, lors de chaque négociation avec des tiers, nous sommes sollicités afin d'octroyer une autorisation générale pour la vente des terrains de la zone industrielle du Grivaz, soit la parcelle RF 597 (2'854 m²), et le solde de la parcelle RF 353 (5'500 m² env.) ainsi que les divisions qui pourraient en découler.

Le prix de vente des terrains est fixé à un minimum de CHF 100.— par m². Les conditions particulières sont l'inscription d'un droit de réméré de 4 ans et d'un droit de préemption de 10 ans.

Au vu de ce qui précède, la Commission des finances vous propose, Monsieur le Président du Conseil communal, Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers, d'accepter le préavis no 3/2013 et d'accorder ainsi à la Municipalité pour la fin de la législature 2011-2016, une autorisation générale pour la vente des terrains de la zone industrielle du Grivaz à Palézieux aux conditions énoncées ci-avant.

Oron-la-Ville, le 4 février 2013.



Commune d'Oron

Les membres de la Commission des finances :

Isabelle Neyret

Hubert Bovet

Fabrice Chollet

Thierry Cuénoud

Christian Budry (président)

Vu et transmis à la
Municipalité le
26 février 2013

